

# trigone

EAU DECHETS ASSAINISSEMENT  
Syndicat Mixte du GERS

## DELIBERATION n° CS Assainissement 02 12 19 Séance du 9 décembre 2019

CS 40509

32021 AUCH CEDEX 9

### TARIFICATION DU SPANC Au 01.01.2020

**Nombre de membres**

En exercice : 05  
Présents : 05  
Représenté : 00  
Absents : 00

**Date de la convocation**

Le 28 novembre 2019

**Date de publication**

Le 17 DEC. 2019

Le 9 décembre 2019 à 10 heures, les membres du collège « assainissement » de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY, Président

Présents : M. Francis DUPOUEY, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, MM. Robert FRAIRET Joël MIGNANO, Mme Céline PERES

Représenté : /

Absents : /

En complément de la révision du règlement de service, le Comité Syndical est invité à fixer les tarifs des redevances d'assainissement non collectif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les redevances se décomposent comme suit :

Type de redevance	ANC < 20 EH	ANC > 20 EH
Redevance annuelle	25 €	50 €
Redevance vente immobilière : contrôle sollicité par propriétaire	150 €	300 €
Rapport sur conception-réalisation	250 €	500 €

Elles se substituent aux anciennes redevances votées dans la délibération « assainissement 01.01.17 ».

**Entendu le rapport de Monsieur le Président,  
Le Comité Syndical « assainissement »,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés  
DECIDE**

- D'approuver les nouveaux tarifs de l'assainissement non collectif tels qu'ils sont présentés ci-dessus
- D'approuver l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs au 01.01.2020

Le Président,  
Francis DUPOUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.